

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(en vertu des articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

MAIRIE DE PRÉCIGNÉ

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le **Jeudi 27 février 2025**à 20 H à la Mairie (salle du conseil municipal) Ordre du jour

- > Approbation du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2025
- Marché public
 - o Démolition rue du collège : choix des entreprises
- > Finances
 - o Tarif 2025 modification tarif salle des fêtes
- > Pays Sabolien
 - o Modification des statuts
 - o Mise à jour de la convention d'adhésion du service commun d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols et à la réglementation de la publicité extérieure
 - o Convention de prestation et de service pour la gestion des tablettes iPad de l'école
- > Délibérations diverses
- > Questions et informations diverses
 - o Présentation projet lotissement

Le Maire Jean-François ZALESNY

En cas de besoin: Pouvoir joint